



Société de protection
des plantes du Québec

Quebec Society for the
Protection of Plants

Echos Phytosanitaires
Bulletin de nouvelles de la S.P.P.Q.

Numéro 37, septembre 1989

UN MOT DU PRESIDENT

Les membres présents à l'assemblée annuelle de la Société tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu ont certes remarqué mon absence à cette activité importante de la Société. Certains ont peut-être eu la réflexion: "Voilà une bien drôle de façon de débiter un mandat" car comme le mentionnait le Dr Claude Richard dans cette rubrique "Un mot du président" de mars 1988 (Echos phytosanitaires no. 33), la présidence de la S.P.P.Q. est avant tout une responsabilité.

Cette constatation personnelle me porte cependant à soulever une autre question. Lorsque chacun d'entre vous, professionnel ou étudiant, avez choisi de devenir membre de cette Société, n'avez-vous pas, de par ce choix, accepté le mandat et la responsabilité de faire en sorte que notre Société progresse, prenne des initiatives, s'implique dans certains processus de décision et à ces fins, vous êtes-vous impliqués? Bon nombre d'entre vous peuvent répondre positivement à cette question quelle que fut leur implication. Il existe cependant au sein de notre Société une majorité que l'on peut facilement qualifier de silencieuse. Certains de ces membres ont choisi de l'être de par nature ou autrement, alors que d'autres ... , la Société ne leur impose-t-elle pas le silence? Voilà une question qui mérite réflexion.

Plusieurs se disent déjà: "Nous n'avons jamais empêché une personne de parler, d'exprimer ses idées", à ceux-là, je dirai que le silence ne peut être associé qu'à l'expression verbale et leur demanderai sur quel comité ou sous-comité, au sein de quel groupe sont actifs nos membres étudiants. Voilà donc les gens dont je parle. La Société, de par sa constitution, leur reconnaît les droits de tout membre régulier, à l'exception de celui de participation? Mais cette Société a une raison valable que j'ai malheureusement trop entendue, "Les étudiants, ce sont des gens de passage, plusieurs ne demeurent pas membre après leurs études". Peut-on les en blâmer? Puisqu'on leur refuse en toute conscience le droit de vivre leur rôle de membre, peut-on espérer qu'ils verront, le moment venu, un intérêt majeur à être membre "régulier" de notre Société?

Pour ceux qui s'attardent au nombre, je dirai que cela a peu d'importance; qu'il s'agisse ici d'un seul, et cette réflexion s'impose. Je verrai donc, au cours des prochaines réunions du conseil d'administration de notre Société, à promouvoir une plus grande implication de nos membres étudiants et dans cette optique, tout commentaire, recommandation ou suggestion seront les bienvenus. Ceux-ci pourront m'être adressés directement ou par le biais du secrétaire de notre Société.

En terminant, je souhaite profiter de cette première occasion qui m'est offerte de remercier en votre nom le président sortant, Michel Letendre, pour son dévouement envers notre Société. J'en profite également pour remercier les membres de la Société de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant la présidence de notre Société; j'espère être à la hauteur de cette confiance.

Le président
Michel Caron, agr., Ph.D.

. . .

PROCES-VERBAL DE LA 81e ASSEMBLEE ANNUELLE
tenue le 25 mai 1989, à l'hôtel Vallée des Forts
de St-Jean-sur-Richelieu

- 1.0 Le président M. Letendre ouvre l'assemblée à 15:30 heures en présence d'une quarantaine de membres.
- 2.0 L'ordre du jour est adopté sur une proposition de A. Cloutier appuyé par W.E. Sackston après avoir ajouté à l'ordre du jour au point divers les éléments suivants:
 - CPS et le livre sur les maladies et insectes des légumes (G. Ouellette)
 - CPS et congrès international 1993 (P. Neumann)
 - North American Plant Protection Association (M. Letendre)
- 3.0 Le secrétaire est exempté de la lecture du procès-verbal sur une proposition de A. Cloutier appuyé par W.E. Sackston et votée à 12 contre 4.
 - 3.1 Affaires découlant du procès-verbal;: tous les points seront repris dans le cours de l'assemblée
- 4.0 Rapport du président: M. Letendre dépose son rapport (Annexe 1)
- 5.0 Rapport du trésorier: A. Devaux dépose le bilan de la Société (Annexe 2). Celui-ci est adopté sur une proposition de P. Neumann, appuyé par M. Tremblay.

QUESTION: W.E. Sackston demande si la Société est reconnue comme organisme de charité (fondation) et si elle peut accepter des dons qui seront déductibles de l'impôt. A. Cloutier explique les avantages de cette situation.

Proposition A. Crête - G. Emond: que A. Cloutier fasse les démarches pour étudier cette possibilité, qu'il en étudie les avantages versus les coûts et qu'il en fasse rapport au conseil d'administration. Celui-ci fera alors une recommandation à la prochaine assemblée annuelle. Accepté à l'unanimité.

Proposition A. Cloutier - O. Carisse: que la Société prélève un montant de 500\$ à même les fonds accumulés, pour donner une bourse à un étudiant méritant selon les modalités à définir par le conseil d'administration. Après discussion, cette proposition est rejetée par vote.

Proposition G. Bélair - P. Neumann: que le comité de présentation des candidats envisage les possibilités d'instituer un tel prix et qu'il en fasse rapport à la prochaine assemblée. Adopté à l'unanimité.

- 5.1 Nomination du vérificateur de la Société: C. Ritchot ,appuyé par A. Frêve, propose que la firme de comptables qui établit notre bilan soit notre vérificateur. Adopté à l'unanimité.
- 6.0 Rapport du rédacteur en chef de Phytoprotection: G. Boivin présente son rapport (Annexe 3). Celui-ci est adopté sur une proposition de C. Richard, appuyé par S. Pouleur.

- 7.0 Rapport du rédacteur d'Echos phytosanitaires: G. Bélair présent son rapport (Annexe 4). Le rapport est adopté sur une proposition de G.B. Ouellette, appuyé par G. Boivin.
- 8.0 Rapport du comité des noms d'insectes: C. Ritchot nous présente le travail du comité (Annexe 5). Le rapport est adopté sur une proposition de M. St-Arnaud, appuyé par M. Lacroix.
- 9.0 Rapport du comité de nomenclature française des noms des maladies des plantes: G. Emond retrace l'état d'avancement des travaux du comité. Le rapport est ensuite adopté sur une proposition de S. Gagné, appuyé par G. Bélair (Annexe 6).
- 10.0 Rapport du comité publicité, recrutement et futurs congrès: M. Letendre présente le rapport (Annexe 7). Celui-ci est adopté sur une proposition de W.E. Sackson, appuyé par G. Emond.

Proposition G. Bélair - A. Frêve: que les frais d'inscription et de banquet soient dissociés lors de l'assemblée annuelle. Rejeté à la majorité.

- 11.0 Rapport du comité du glossaire des termes utilisés en phytoprotection: en l'absence de R. Desrosiers, M. Letendre présente le rapport (Annexe 8). Celui-ci est adopté sur une proposition de A. Frêve, appuyé par D. Benoit.
- 12.0 Nouveaux membres: huit personnes ont demandé à être admises dans la SPPQ au cours de l'année. Il s'agit de:

Bernard Vigier, Station de recherches, Saint-Jean
 Sylvie Rioux, Université Laval
 Danielle Thibodeau, Station de recherches, Saint-Jean
 Michael Celetti, Research Station, Charlottetown, P.E.I.
 Odile Carisse, Collège Macdonald
 François Fournier, Collège Macdonald
 Rachel Arcelin, Collège Macdonald
 Thérèse Otis, Station de recherches, Saint-Jean
 Stephan Brière, Collège Macdonald

Sur une proposition de G. Bélair, appuyé par S. Gagné, ces personnes sont admises comme membres de notre Société.

- 13.0 Rapport du comité des résolutions: M. St-Arnaud lit les résolutions qui sont soumises:

Il est résolu que des remerciements soient adressés:

- au Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour la subvention de 3500\$ accordée à notre Société pour la publication de Phytoprotection;
- aux membres bienfaiteurs de notre Société pour leur soutien financier;
- à Luc Couture pour son dévouement passé à titre de rédacteur technique de la revue Phytoprotection

Il est résolu que des remerciements et des félicitations soient adressés:

- aux membres du comité d'organisation et de l'assemblée annuelle pour la qualité de l'événement ainsi qu'à la Station de recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu pour avoir mis ses facilités à notre disposition pour l'assemblée annuelle;

- à G. Bélair pour ses efforts soutenus et le renouveau apporté à la présentation et au contenu des Echos Phytosanitaires;

- au comité de rédaction de Phytoprotection et plus particulièrement à son rédacteur en chef, G. Boivin, pour la qualité toujours croissante de la revue.

Il est résolu que des félicitations soient adressées:

- à G. Boivin qui s'est vu décerné le prix Gordon C. Hewitt remis par la Société canadienne d'entomologie pour un chercheur entomologiste de moins de 40 ans en reconnaissance de ses travaux de recherche.

Il est résolu que la Société présente ses condoléances:

- à la famille d'un ancien membre honoraire récemment décédé, le Dr Champlain Perreault.

Il est résolu que la Société fasse parvenir la résolution suivante au Ministre de l'Education du Québec, M. Claude Ryan:

Attendu que des modifications ont été récemment apportées au programme "Revue scientifiques" du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) de la direction générale de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Education et que ces modifications visent à:

- accroître la qualité des revues scientifiques québécoises;
- favoriser la diffusion de ces revues et leur permettre d'atteindre un rayonnement international;
- promouvoir la diffusion des connaissances en langue française.

Il est résolu que la Société de Protection des Plantes du Québec (SPPQ) félicite le ministère de l'Education des changements apportés à ce programme qui lui permet de publier la revue Phytoprotection.

En effet, les modifications qui touchent la qualité des revues et leur diffusion ne peuvent que favoriser l'édition scientifique au Québec.

Le SPPQ désire cependant exprimer son inquiétude face à la modification qui restreint l'utilisation d'autres langues que le français. Ces restrictions sont peu applicables dans un domaine où le nombre de chercheurs francophones québécois est insuffisant pour faire vivre une revue scientifique et risquent de compromettre la survie d'une revue québécoise de haut calibre diffusée dans 25 pays.

Cette mesure qui dans son esprit vise à promouvoir la diffusion de connaissances en langue française pourrait bien, en pratique, avoir l'effet contraire et mettre en péril la seule revue en protection des plantes où il est possible de publier en français en Amérique du Nord.

Toutes ces résolutions sont adoptées telles que présentées sur une proposition de C. Richard, appuyé par G. Emond.

- 14.0 Rapport du comité des nominations: le comité formé de M. Périard, C. Lemieux et P. Lavigne présente les candidatures suivantes:

A la présidence: Michel Caron
A la vice-présidence: Peter Neumann
A la direction: Michèle Roy
Alexandre Mailloux
Daniel Cloutier

A. Cloutier, appuyé par C. Richard propose de clore la liste des candidatures. Les candidats sont alors déclarés élus à l'unanimité.

15.0 Divers:

15.1 G.B. Ouellette signale que la CPS est à la recherche de traducteurs bénévoles pour le livre sur les maladies et insectes des légumes

15.2 P. Neumann nous informe que le comité local d'organisation pour le congrès international de phytopathologie de 1993 à Montréal a été formé. Il est composé de C. Aubé, prés., G.B. Ouellette et P. Neumann, vice-prés., D. Lachance, trés. et L. Tartier, sec. Il a besoin d'idées pour un logo et le thème du congrès.

15.3 North American Plant Protection Society: réunion à Québec en octobre 1989. Informations suivront dans notre bulletin de nouvelles.

16.0 En l'absence de M. Caron, le vice-président, P. Neumann, clôture la réunion à 18:00 heures.

Prix W.E. Sackston pour la meilleure communication étudiante: le comité formé de M. St-Arnaud, P. Neumann, Dominique Le Quéré et S. Gagné remet le prix à A. Olivier qui s'est le mieux classé parmi les concurrents.

Léon-M. Tartier
Secrétaire

...

Annexe 1

RAPPORT DU PRESIDENT Présenté à l'Assemblée générale de la Société de Protection des Plantes du Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu, 25 mai 1989

Lorsque je regarde l'évolution de la Société de protection des plantes du Québec au cours de la dernière année, le mot qui m'apparaît le plus significatif est le mot "CONTINUITE".

Notre revue Phytoprotection est en excellente santé, grâce entre autres au zèle, au dynamisme et à la sagesse de son rédacteur en chef, Guy Boivin. Comme vous pourrez le remarquer dans le rapport de ce dernier, Phytoprotection occupe maintenant une place privilégiée au niveau international, ce qui est tout à l'honneur de la Société et du comité de rédaction de la revue.

Avec son bulletin de nouvelles, Echos phytosanitaires, la Société possède également un outil de communication très efficace, qui permet de renseigner chacun de ses membres sur la vie qui l'anime de l'intérieur. Pour lui donner un intérêt encore plus grand, Guy Bélair l'a enrichi depuis quelque temps d'articles de vulgarisation fort à point.

Les différents comités mis en place par la Société ont également poursuivi leur travail avec beaucoup d'efficacité, grâce à l'ardeur et à la générosité de leurs membres. A cet égard, il importe entre autres de souligner le nouvel élan pris par le comité des noms d'insectes qui opère maintenant conjointement avec la Société d'entomologie du Québec. Le comité de présentation des candidats a également vu son mandat élargi pour l'an prochain, de façon à inclure la nomination des membres honoraires et l'évaluation de la possibilité d'instituer des prix.

Un comité qui a été particulièrement actif au cours des derniers mois a été le comité d'organisation du présent congrès et j'aimerais, en mon nom personnel et au nom de tous les membres de la Société, exprimer toute ma reconnaissance et mon admiration à l'endroit de René Crête et particulièrement de Thérèse Otis pour le merveilleux congrès qu'ils nous donnent l'occasion de vivre.

Comme vous le savez, l'âme d'une société scientifique est son Conseil d'administration. J'ai eu la chance, durant la dernière année, d'oeuvrer au sein d'un groupe exceptionnel. Tous, par leurs qualités différentes, leur générosité et leur vitalité, ont joué un rôle extrêmement significatif. Je m'en voudrais, toutefois, de passer sous silence l'apport particulier de deux personnes, Léon Tartier et Claude Richard. Le premier, dans son rôle souvent ingrat de secrétaire qu'il assume depuis ans, m'a permis de remplir mon mandat sans trop trébucher; le second, tel un bon père, m'a constamment soutenu et encouragé. Je les en remercie du fond coeur.

Dans le but d'assurer sa continuité et son développement, la Société de protection des plantes doit toutefois poursuivre ses efforts en vue de la réalisation d'un cahier détaillé de procédures. Ce cahier est un complément à la constitution et aux règlements et s'avère un outil indispensable pour le bon fonctionnement de notre Société. La participation de tous les membres du Conseil d'administration et des comités est nécessaire à cette fin.

La Société de protection des plantes du Québec se doit aussi d'accroître le recrutement de nouveaux membres et, surtout, de conserver et de stimuler l'intérêt de ses membres actuels. Grâce aux efforts de Claude Richard, cinq membre bienfaiteurs (100\$) se sont joints à la Société en 1988-89; il reste cependant encore beaucoup à faire. Le publiciste recherché pourrait jouer

un rôle important dans ce domaine; celui-ci aura notamment comme mandat, de préparer un dépliant décrivant l'historique, les buts et les réalisations de la Société.

A l'heure où les méthodes traditionnelles de lutte contre les ennemis des plantes sont remises en question, notre société scientifique a un rôle déterminant à jouer au sein de la société toute entière. Par ses publications et ses congrès, elle a à sa disposition des moyens d'action très efficaces. Cependant, c'est seulement grâce à la vitalité et l'implication de ses membres qu'elle pourra prendre la place qui lui revient.

Michel Letendre
1989-05-25

...

Annexe 2

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES DU QUEBEC
BILAN
AU 31 DECEMBRE 1988

	1988	1987
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	7 675	8 691
Dépôt à terme	10 000	
Comptes à recevoir	3 333	5 168
Frais payés d'avance	<u>100</u>	<u>-----</u>
	21 108	13 859
PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Comptes fournisseurs	2 030	5 402
Abonnements perçus d'avance	<u>2 031</u>	<u>1 297</u>
	4 061	6 699
SURPLUS	<u>17 047</u>	<u>7 160</u>
	21 108	13 859

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES DU QUEBEC
RESULTATS - REVUE 'PHYTOPROTECTION'
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1988

	1988	1987
REVENUS		
Charges aux auteurs	5 611	8 176
Subventions	14 500	14 000
Abonnements	6 601	4 183
Publication de résumés	90	370
Autres	<u>211</u>	<u>118</u>
	27 013	26 847
DEPENSES		
Imprimerie et photocomposition	11 710	15 312
Salaires et charges sociales	4 494	4 680
Papeterie et imprimés		100
Timbres	206	
Documentation		150
Frais de déplacements	60	16
Intérêts et frais bancaires	73	181
Divers	179	
Honoraires professionnels	<u>910</u>	<u>700</u>
	17 632	21 139
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	<u>9 38</u>	<u>5 708</u>

SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES DU QUEBEC
RESULTATS - AUTRES ACTIVITES
DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1988

	1988	1987
REVENUS		
Subventions	1 500	
Cotisations	2 139	2 630
Intérêts		51
Autres	8	12
Assemblée annuelle	<u>3 385</u>	<u>3147</u>
	7 032	5 840
DEPENSES		
Frais de l'assemblée annuelle	3 240	3 902
Papeterie et imprimés	286	1 253
Timbres	553	348
Photocopies	340	118
Abonnement		132
Frais d'administration	21	25
Frais de secrétariat	1 657	
Intérêts et frais bancaires	39	75
Honoraires professionnels	<u>390</u>	<u>300</u>
	6 526	6 153
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	506	(313)
(DES DEPENSES SUR LES REVENUS)		

...

ANNEXE 3

RAPPORT DU REDACTEUR EN CHEF

Le volume 68 de Phytprotection, publié en 1988, contenait 130 pages réparties en trois numéros. Ces numéros comprenaient:

- 1 article de synthèse
- 11 articles scientifiques
- 2 notes scientifiques
- 1 mot du directeur
- les résumés de la 80ième assemblée

Le taux d'acceptation des articles reçus en 1987 s'est situé à 66%

Deux changements importants sont survenus dans le fonctionnement de Phytprotection au cours de 1988. Tout d'abord, il faut noter le départ de Luc Couture comme rédacteur technique de la revue. A la fin de 1988, Luc a quitté temporairement la Station de Recherches de Ste-Foy pour la Station de Recherches de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. D'abord rédacteur associé puis rédacteur technique, Luc a consacré de nombreuses heures à la préparation de la revue. Luc était responsable de la révision technique des manuscrits et de la supervision de la fabrication de la revue. Comme tous les auteurs ayant publié dans Phytprotection peuvent en témoigner, Luc apportait un soin minutieux à la révision des textes et aux corrections mineures et majeures.

Luc Couture sera remplacé au poste de rédacteur technique par Diane Benoit, malherbologiste à la Station de Recherches de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le poste de rédacteur technique est essentiel à la bonne marche de Phytprotection et je remercie Diane d'avoir bien voulu accepter cette responsabilité.

La seconde modification concerne la fréquence de publication de la revue. Comme vous l'avez sans doute remarqué, Phytprotection paraît désormais trois fois l'an. Nous espérons que cette fréquence accrue de publications augmentera la visibilité de la revue et, en diminuant le délai entre la soumission d'un manuscrit et sa parution, incitera plus d'auteurs à nous soumettre des textes.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres de la société qui nous ont soumis des textes pour publications au cours de 1988. La publication d'une revue scientifique est une activité importante pour une société scientifique et l'apport des membres d'une société à sa revue reflète l'intérêt des membres pour cette activité.

Guy Boivin
Rédacteur en chef
Phytprotection

...

ANNEXE 4

RAPPORT DU REDACTEUR DU BULLETIN DE NOUVELLES

En 1988-89, le bulletin de nouvelles de la société a eu trois parutions, soit les numéros 34, 35 et 36, contenant 23, 11 et 14 pages respectivement.

La rubrique "Un mot du président" a été maintenue dans tous les numéros du bulletin de nouvelles. Je tiens à remercier Michel Letendre pour sa collaboration soutenue au cours de son mandat. Je suis confiant que notre nouveau président se fera un grand plaisir de maintenir cette précieuse contribution. Deux articles de vulgarisation scientifique ont été publiés grâce à la collaboration de Gaston Laflamme et Claude Richard et je tiens à les remercier également. Je dois également mentionner la collaboration de notre dévoué secrétaire, Léon Tartier, dans la préparation du procès-verbal de l'assemblée annuelle, lequel fait l'objet d'un numéro complet du bulletin.

J'espère que la formule actuelle de votre bulletin de nouvelles répond à vos attentes mais sachez que vos commentaires et suggestions sont toujours les bienvenus.

Guy Bélair
Rédacteur du bulletin de nouvelles

• • •

ANNEXE 5

COMITE DES NOMS D'INSECTES

Réunion le 18 mai 1989

Etaient présents: Michel Letendre, Laurent Lesage et Claude Ritchot

Nous sommes d'accord pour nous fixer l'objectif premier de la publication du volume des noms d'insectes. tout va s'organiser sous forme d'un projet. Les trois principaux responsables de sa réalisation seront: Dr E. Belton de l'Université Simon Fraser, de la SEC, le Dr L. Lesage de l'Institut de Recherche en Biosystématique, SEQ et SEC, et le Dr C. Ritchot du S.R.P. de St-Hyacinthe, SEQ et SPPQ. Le comité a l'assurance de la collaboration totale du Centre de Foresterie des Laurentides dans la gestion de la liste. Notre comité devrait se mettre en action à l'automne 1989.

Claude Ritchot
1989.08.11

• • •

ANNEXE 6

COMITE PERMANENT DE NOMENCLATURE FRANCAISE DES MALADIES DES PLANTES

Modifications aux ateliers

Le Dr Daniel Dostaler remplace le Dr Luc Couture comme responsable de l'atelier "Céréales". Luc a effectué la plus grande partie de la révision de cet atelier mais il sera absent du pays pour une période prolongée.

Le Dr Gilbert Banville n'étant plus disponible, le travail de révision de l'atelier "Plantes industrielles" a été partagé entre les responsables des autres ateliers.

Etat d'avancement des travaux

Le Comité s'est réuni une fois en 1989 (26 avril). Au cours de cette réunion, il fut résolu que la nouvelle édition de la liste des noms des maladies des plantes sera présentée selon l'ordre alphabétique des noms scientifiques latins des plantes hôtes. Les sections disparaîtront de la liste mais resteront sur disquettes pour les besoins des futures révisions.

Bien que le mode de fonctionnement varie selon les préférences de chaque atelier, la politique générale de révision et les règles concernant la nomenclature ont été établies par le Comité et facilitent le travail de révision.

La plus grande partie du travail de révision est déjà réalisée pour les ateliers suivants:

- Arbres forestiers et d'ornement (A. Lavallée)
- Arbres fruitiers (P. Neumann)
- Céréales (L. Couture, D. Dostaler)
- Plantes fourragères (C. Richard)
- Plantes ornementales (M. Caron)

Pour les autres ateliers, le travail est très bien engagé et assez avancé. Plusieurs ateliers ont déjà remis à Robert Faucher (MAPAQ, Direction des systèmes) une disquette (copie avancée) de leurs travaux effectués jusqu'à ce jour pour lui permettre d'évaluer les problèmes reliés à la mise en page, aux index, etc, ...

Echéanciers

Tous les ateliers ont convenu de remettre au secrétariat la copie finale (disquette) de leur travail de révision en septembre 1989.

La prochaine réunion du Comité sera tenue le 17 octobre 1989. Le comité d'édition de la nouvelle publication sera formé lors de cette réunion.

La parution de la nouvelle édition est fixée pour mars 1990. Nous sommes assurés qu'avec la motivation, la collaboration et le professionnalisme démontrés par tous depuis le début du présent travail, cet objectif sera atteint.

Service de recherche en phytotechnie de Québec,

Pierre O. Thibodeau, agronome
Président du Comité

Dr Gilles Emond, agronome
Secrétaire du Comité

...

ANNEXE 7

COMITE PUBLICITE, RECRUTEMENT ET FUTURES CONGRES

Rapport présenté à l'Assemblée générale de la Société
de Protection des Plantes du Québec,
Saint-Jean-sur-Richelieu, 25 mai 1989

Le comité, composé de Michel Caron, Claudel Lemieux et Michel Letendre (président), s'est réuni à une occasion au cours de l'année afin de définir le mandat du publiciste et d'élaborer une proposition pour le congrès de 1990. Lors de cette réunion, on a également abordé la question des membres bienfaiteurs.

Tel que proposé par le comité et adopté par le conseil d'administration, le mandat du publiciste sera de participer activement au comité publicité, recrutement et futurs congrès; assurer la réalisation des actions proposées par le comité en ce qui a trait à la publicité et au recrutement; mettre en place des moyens pour favoriser le recrutement de nouveaux membres réguliers et bienfaiteurs et le maintien des membres actuels au sein de la Société; promouvoir les activités de la Société et au besoin, assurer un lien avec les médias.

L'une des premières tâches qui incombera au publiciste sera la préparation d'un dépliant publicitaire décrivant les objectifs et réalisations de la SPPQ. Ce poste n'est pas encore comblé

L'endroit et le thème proposé pour le congrès de 1990 ont également été approuvés par le Conseil.. Celui-ci se tiendra à Québec et portera sur le diagnostic des ennemis des cultures.

Au cours de l'année qui vient, le comité se penchera sur l'élaboration d'un plan d'action pour le recrutement, sur l'organisation des futurs congrès et sur la procédure de renouvellement de la cotisation. On prévoit notamment faire une enquête, par l'intermédiaire des Echos phytosanitaires, pour connaître l'opinion des membres sur les dates et les thèmes souhaités pour les futurs congrès.

Michel Letendre
1989-05-25

...

ANNEXE 8

COMITE AD HOC DE LA SOCIETE DE PROTECTION DES PLANTES DU QUEBEC SUR LE GLOSSAIRE DE TERMES UTILISES EN PHYTOPROTECTION

Rapport présenté à l'Assemblée générale de la Société de Protection des Plantes du Québec, Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 mai 1989

Un petit rappel, le mandat du comité est d'élaborer un glossaire de termes généraux utilisés en phytoprotection et il a déjà un an d'existence. Il se compose de sept personnes, soit madame Barbara Otrisko, messieurs Claudel Lemieux, Claude Bouchard, Raymond-Marie Duchesne, Michel Letendre, Pierre Lavigne et Richard Desrosiers.

Le comité s'est réuni à cinq reprises. Il s'est employé principalement à délimiter l'étendue du glossaire. C'est ainsi que les membres se sont proposés d'élaborer un glossaire qui traitera des termes reliés à l'ensemble des moyens utilisés pour lutter contre les ennemis des cultures. Par la suite, le comité a entrepris comme tâche d'identifier les termes qui sont propres à ce domaine.

La prochaine réunion aura lieu en juillet et au cours de l'année, le comité abordera la définition des termes retenus.

Richard Desrosiers
Responsable du Comité
1989-05-19

...

Notice nécrologique

REGINALD J. BOLDUC 1939-1989

Après deux ans de lutte acharnée contre le cancer, notre confrère et collègue, le Dr Réginald Bolduc, nous a laissé le 25 juin pour un monde meilleur. Tenace autant pour ses idées comme pour tout ce qu'il entreprenait, notre ami était persuadé qu'il pourrait vaincre cette terrible maladie jusqu'à trois semaines avant son décès, alors qu'il avouait à sa soeur que "le terme de sa vie était proche". Il avait entaillé ses érables, cuisait encore du pain et s'était même inscrit au congrès de la Société Canadienne de Science Horticole qui a eu lieu au début de l'été.

Né au Lac Drolet le 28 juillet 1939, Réginald convole le 6 juin 1964 avec Dorothy Roy qui lui donne un fils, Yann J. Kevin, un an plus tard.

Réginald a poursuivi ses études à Laval en agronomie, de 1960 à 1964, et à l'Université Purdue, Lafayette, Indiana, où il obtint son doctorat en 1968.

Après des études postdoctorales au Phytotron de Gil-sur-Yvette, France, en 1969, il devient assistant professeur à la Faculté de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval. En 1972, il entre au service d'Agriculture Canada, à la Station de Recherches de Sainte-Foy, où il poursuit une carrière de chercheur dans le domaine de l'adaptation des plantes au froid, jusqu'à son décès. Auteur de plusieurs publications scientifiques et de vulgarisation, Réginald était membre de plusieurs sociétés scientifiques et parascientifiques. Il avait appris le russe, qu'il lisait et parlait couramment, ce qui lui valut un séjour à l'académie des Sciences à Moscou en 1979, où il poursuivit des recherches avec des scientifiques russes.

Fidèle à ses idées jusqu'à l'entêtement, Réginald nous laisse un témoignage de courage et de sérénité devant les épreuves qui ont marqué ses derniers moments.

A Dorothy, son épouse qui l'a soutenu dans ses épreuves et à son fils, membre des Forces Armées en Europe, qu'il a eu la joie de revoir quelques jours avant de mourir, ses collègues du Laboratoire de recherche et ses confrères agronomes présentent leurs plus vives condoléances.

Roger Paquin, agronome
1989-08-10

...

POSTE A L'ETRANGER

ENTOMOLOGISTE

<u>Poste:</u>	Entomologiste, agir à titre de chercheur et de conseiller en Protection des végétaux
<u>Profil:</u>	Doctorat en entomologie ou science connexe
<u>Lieu de travail:</u>	Bobo-Dioulasso, Burkina Faso Afrique de l'Ouest
<u>Durée du mandat:</u>	Minimum de deux (2) ans avec possibilité de renouvellement
<u>Mandat:</u>	Faire de la recherche et de la formation, consultation et vulgarisation techniques en protection des végétaux (cultures vivrières)
<u>Langue de travail:</u>	Français essentiel
<u>Départ:</u>	Automne 1989

Le salaire et les indemnités reliés à ce poste sont très avantageux.

Les personnes intéressées par cet emploi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

J. Jacques Daneau
Coordonnateur Administratif
Agriculture Canada
Station de Recherches
430 boulevard Gouin, C.P. 457
St-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6Z8

Pour information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec: J. Jacques Daneau (514) 346-4494 ou par fax (514) 346-7740.

...